

# Agents Des Lycées (ADL)

Rencontre de rentrée avec le 1er vice-président du Conseil Régional Centre

La FSU Territoriale (SNETAP / SNUACTE / SNUCLIAS) dépose son cahier revendicatif sur les conditions de travail :

Nous demandons une nouvelle fois la réouverture du chantier "**temps de travail**" des agents des lycées pour un règlement commun à tous les agents de la Région, qui garantisse enfin une égalité de traitement pour tous les personnels, d'un établissement à l'autre. La FSU maintient que les revendications des personnels des lycées concernant les jours fériés effectifs, ou encore la prise en compte des temps de pauses réglementaires, sont fondées et doivent être entendues !

A propos **des carrières et du recrutement**, la FSU exige que le service des ressources humaines considère les **compétences présentes dans la collectivité**. Il s'agit de proposer aux agents de la Région les postes vacants d'encadrement ou autres postes techniques, ouvrant ainsi de réelles évolutions de carrière, alors qu'il est quasi systématiquement procédé à des recrutements de contractuels sur les postes restés libres après les mouvements internes. Le Conseil Régional s'est engagé à vérifier nos affirmations tout en reconnaissant que la réglementation impose qu'un emploi permanent vacant doit être pourvu par un agent titulaire

Les primes annuelles qui reviennent de droit aux **agents contractuels** ne leurs sont toujours pas versées. La FSU a précisé qu'elle accompagnerait tout recours contentieux dont elle serait saisie.

Notre organisation dénonce l'insuffisance de l'enveloppe consacrée aux **remplacements** et les dégradations que cela entraîne sur la qualité des services et les conditions de travail des agents restants. Pour la FSU, il est indispensable de briser ce cercle vicieux en révisant les dotations en personnels des établissements restructurés et en créant des postes de titulaires remplaçants.



L'éclipse on a rien vu. La marée du siècle, un vrai flop...  
Il ne reste plus que les élections pour sauver la fin de l'année.

Nous proposons l'élaboration d'une convention spécifique entre les EPL et la collectivité territoriale pour qu'ils acceptent de conjuguer réellement leurs efforts sur la **prévention des risques** au travail. La FSU sera particulièrement vigilante sur le respect des droits des CHSCT (calendrier de visites, devoir d'alerte, droit d'enquête).

La FSU a demandé que les **conventions** (lycées-conseil régional) qui datent de 2006 soient révisées afin que les précisions réglementaires qui s'imposent concernant la pratique de la double autorité (le chef d'établissement et le Conseil Régional) soient enfin apportées. Si rien ne bouge, elles seront dénoncées en Conseil d'Administration par les élus des personnels. **Pour les personnels, l'objectif est d'importance pour prévenir ou faire cesser des dérives dont la FSU a cité des exemples pendant l'audience, notamment en matière de management.**

C Vous vous rappelez ce qu'est la Commission Consultative Paritaire Régionale ? C'est l'instance de recours pour les agents contractuels sur budget : les Assistants d'Educ', des formateurs des CFA et CFPPA, et des agents administratifs. Les représentants des personnels sont convoqués pour tout problème individuel ou professionnel. Celle qui s'est réunie le 18 juin mérite de vous être racontée en espérant qu'elle ne se reproduira pas !

C Seulement 48 h à l'avance, un nouveau point à l'ordre du jour concernant rien de moins que le licenciement d'un agent de l'EPL de Bourges mais aucun document d'accompagnement ! Inutile de vous dire que cette séance s'est tenue dans un climat très tendu : échanges écourtés et réponses vagues ou vite évacuées... Par conséquent, les représentants ont refusé de voter des décisions déjà prises !

P Manifestement, l'administration actuelle n'apprécie guère cette CCP régionale avec les contraintes qu'elle suppose : consultation obligatoire en cas de licenciement, transparence sur les mouvements de personnels, saisine de la part d'agents pour leurs conditions de travail. L'intention inavouée serait-elle de remettre en cause le travail effectué depuis 2010 pour rendre cette instance utile, constructive, véritable outil de défense des droits des agents contractuels sur budget ?

R C'est donc avec beaucoup de mépris que les agents élus ont été considérés. Le SNETAP-FSU s'élève contre cette attitude dédaigneuse de l'administration. Il en a informé le Directeur Régional de l'Agriculture par courrier. Celui-ci nous reçoit le vendredi 02 octobre.



Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre  
1<sup>er</sup> octobre 2015 - n°12

## EDITO

"Ils avancent, ils reculent"... mais pas tout seul ! Effectivement, il aura fallu que les personnels et leurs représentants SNETAP-FSU s'emploient depuis février (interventions répétées dans les instances, campagne de pétitions, préavis de grève de rentrée...) pour ramener à la raison une autorité académique en mal de DGH. La stratégie consistait à réduire nos options facultatives à de simples « variables d'ajustement »... mais en prenant soin de ne pas s'attaquer (pour l'heure) à l'ensemble des lycées et à n'entamer qu'une partie de l'offre. Cette stratégie a échoué, les personnels ont montré leur capacité à rester soudés et l'autorité académique a été forcée de se repositionner. Cet épisode n'en doutons pas sera suivi d'un certain nombre d'autres, à nous de savoir se le rappeler afin de parer les mauvais coups à venir... et de ne pas laisser confisquer notre parole !



Rentrée syndicale aussi du côté des Agents Des Lycées avec une première offensive de la FSU Centre sur des sujets clés (temps de travail, carrière, avancement, remplacements, prévention et conditions de travail)... avec un droit de suite que nous ne manquerons pas d'exercer durant ce mois d'octobre. D'ores et déjà un appel à mobilisation n'est pas à exclure à l'automne si l'Exécutif du Conseil Régional devait nous réserver une fin de non-recevoir.

Mobilisation toujours concernant le traitement des agents sur budget, sachant que le déroulement de la CCPR de juin dénote un mépris, sinon des représentants élus, au moins des procédures en cours dans le cadre de la seule instance dédiée aux plus précaires d'entre nous. Ensemble, nous ne laisserons pas faire !

RENTREE

ACTION

ADL

CCPR

# Une rentrée 2015 placée sous le signe de la mobilisation !

## De la journée d'action nationale du 30 juin à Laval (pour le grand ouest)

Le 30 juin dernier, une vingtaine de personnels de la région Centre avaient répondu présents à l'appel du SNETAP-FSU, de la CGT, de FO et de SUD et s'étaient retrouvés à Laval avec des collègues de Pays-de-Loire, de Normandie et d'Île-de-France, alors que d'autres collègues convergeaient vers le Nord-Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées. Objectifs partagés :

- S'opposer au retour des plafonnements autoritaires d'effectifs, ce qui revient à rejeter des élèves, 1er vœux compris.
- S'opposer encore aux nouvelles annonces de baisses des heures dédiées aux élèves en difficulté de la voie pro (à l'image de la fermeture à venir de la classe prépa-BEPA de Fondettes) ou d'options facultatives sacrifiées faute de DGH suffisante.
- S'opposer toujours aux suppressions d'un certain nombre de postes et aux dégradations des conditions de travail et d'études qui s'ensuivent...
- S'opposer aux ouvertures sauvages de MFR dans le sud de la France, dénoncées avec force manifestation.

Cette journée a donné lieu à de nombreux échanges entre personnels de régions différentes, mais aussi et surtout avec des partenaires de l'Enseignement Agricole Public, à travers la mobilisation du comité national de défense et de développement de l'EAP, l'interpellation de parlementaires et de conseillers régionaux.

Suite à cette action :

- **des parlementaires** du Comité de défense ont repris le combat en faveur de l'EAP (questions au gouvernement sur les AE, demandes concernant la voie pro au travers de rapports )
- **des conseillers régionaux** EELV et Front de Gauche ont décidé du lancement d'une lettre pétition adressée à l'ensemble des groupes des conseils régionaux (en cours de rédaction)
- **le Directeur de Cabinet du Ministre** de l'Agriculture (audience du 27 août) a mandaté la DGER pour établir région par région un bilan offre-demande afin d'objectiver les besoins en regard de la démographie, ce bilan sera présenté en CTEA et débattu avec les organisations syndicales
- Il a par ailleurs confirmé le lancement d'une mission d'évaluation sur le bac pro 3 ans, menée conjointement avec l'inspection de l'EN, qui rendra ses conclusions au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.



## Prépa BEPA et après ?

Pour les élèves qui ont eu la chance de connaître la classe spécifique de Fondettes, certains ont pu obtenir leur BEPA, aller jusqu'au Bac prof, ou même obtenir un BTS avec succès. Un programme adapté, élaboré par une équipe attentive formée à "enseigner autrement", soutenue par les membres du CA, ont permis à ces élèves en difficulté de passer des réactions successives comme par les équipes de la prépa, à prendre le temps nécessaire pour aborder avec sérénité leur examen.

## à la défense réussie de notre offre d'options facultatives en région

En région Centre, pour sauver nos options facultatives dans le viseur du DRAAF-SRFD depuis février, et dénoncer les capacités d'accueil insuffisantes de nombreuses classes entrantes, il nous aura fallu :

- préparer la grève avec un préavis pour la rentrée,
- élaborer un tract visant à mobiliser largement dès la pré-rentrée,
- informer nos parents d'élèves – sachant que nous avions déjà pétitionné courant avril.

Le préavis aura joué tout son rôle, avec d'abord 32 places supplémentaires financées par la DGER à la mi-juillet (à Châteauroux et Fondettes), puis à la veille de la pré-rentrée de premières consignes adressées par le Chef de SRFD aux proviseurs des LEGTA concernés visant à rétablir l'offre d'option initiale à l'identique ; ce qui nous amènera à suspendre le préavis et à le reporter d'une semaine.

Une audience de plus de 2h, plusieurs rendez-vous téléphoniques et quelques échanges de courriels plus tard et le SNETAP-FSU Centre aura réussi à obtenir un écrit garantissant le maintien pour les rentrées à venir du financement de nos options facultatives sur la base de l'existant, ainsi qu'une évaluation précise de la demande de formation par département afin d'objectiver les besoins réels de nos établissements pour les rentrées à venir (en structures – classes – comme en gestion – effectifs –).

Si notre mouvement aura permis de calmer certaines velléités de notre autorité académique du côté des options facultatives, pour autant, la DGH demeure insuffisante, le combat pour faire respecter les dédoublements réglementaires continue.

## JEUDI 8 octobre : ACTION INTERPROFESSIONNELLE pour les salaires, pour l'emploi et les conditions de travail

Les bienfaits de cette classe « passerelle » n'ont semble-t-il pas été « perçus » par l'inspection : l'attitude indifférente voire même défiante, l'absence d'accompagnement des équipes, le blocage systématique de projets d'ouverture comme en Pays de Loire, Nord Pas de Calais ou Île de France.

Raisons économiques ? Ou plus politiques ? En tout cas, sûrement pas le souci de la réussite d'élèves en difficulté... alors que l'on parle de « décrochage scolaire » et que les moyens consacrés à l'individualisation ne cessent de baisser.

Les rapporteurs de la commission des Finances, eux, ont choisi leur camp ! Ils ont demandé au Ministère de l'Agriculture, début juillet, après l'annonce de la fermeture de la classe spécifique de Fondettes pour la rentrée 2016, de revenir sur la décision de fermeture.

Affaire à suivre...

## Une mobilisation qui doit s'amplifier !

Reste le nerf de la guerre à savoir la nécessité d'obtenir d'ici la fin du quinquennat, de nouveaux emplois, au-delà de ceux visant à rétablir la formation des enseignants.

Pour ce faire, le Conseil Syndical National des 22 et 23 septembre a décidé :

- d'interpeller l'ensemble des parlementaires (courriers, audiences via nos sections d'établissement) dès octobre
- d'appeler les personnels de l'Enseignement Agricole Public à une nouvelle journée d'action en région début novembre.

Les modalités seront définies en commun avec nos partenaires : autres organisations syndicales, membres des comités régionaux de défense et de développement de l'EAP.



## Vous avez dit "ouvertures pour 2016" ?

A l'Education Nationale en revanche pour nos établissements agricoles publics les choses s'annoncent beaucoup plus compliquées. Déjà dans un certain nombre de régions, "l'année blanche" s'annonce pour le Public alors que le Privé est à l'offensive - avec des arbitrages qui se font à Paris.

Pour notre région, l'exercice est également en cours et s'accélère pour la partie carte des formations professionnelles du fait des élections régionales de décembre : CTREA le 2 octobre (enseignement agricole public), CREA le 9 (enseignement agricole public et privé), CAEN (éducation nationale et enseignement agricole public) et CESER (conseil économique social et environnemental régional) le 12, puis le CREFOP (comité régional de la formation professionnelle au sein du conseil régional) le 29 et enfin la commission permanente du Conseil Régional le 20 novembre.

Vos représentants régionaux du SNETAP et de la FSU Centre seront en première ligne pour porter le voix des personnels et soutenir les projets de nos établissements publics dans toutes ces instances. Après, en regard du contexte, la capacité de mobilisation de l'ensemble des personnels sera n'en doutons pas décisive pour infléchir d'ici novembre l'agriculture publique !